



LETTRE D'INFORMATION

ANNUELLE 2022 / N°1



Antoine de Salins,
Président de la
SICAV de partage

Pensée sociale de l'Église et placements financiers

Gagner, épargner, dépenser, investir : il y a un bon usage de l'argent, quand une opération financière se donne une finalité éthique, quand on cherche à concilier l'intérêt particulier et la quête d'un « bien commun », selon les termes de l'Encyclique *Laudato Si'*. Le pape invite chacun à conjurer les dangers de la financiarisation du monde par une action positive et à sa mesure : « *l'argent doit servir et non gouverner* ».

C'est pourquoi la Fondation Notre Dame organise depuis sept ans un séminaire annuel sur l'investissement éthique afin de nourrir des échanges sur ces questions : Il s'agit de confronter les choix possibles et d'adopter une démarche efficace et pragmatique. Il ne suffit pas d'exclure certains placements ou d'être attentif aux pratiques fiscales ou environnementales d'une entreprise : il faut aussi donner à l'investissement lui-même une finalité éthique, avec une orientation directe en faveur du bien commun, qui allie la garantie d'une certaine rentabilité à une utilité sociale.

C'est cette finalité que la Fondation a mise en acte dans la création en 2018 de la SICAV de partage « Porteurs d'espérance ».

Cette SICAV intègre les convictions de la pensée sociale de l'Église dans la gestion financière d'un portefeuille d'actifs. Cet outil de placement répond aux nombreuses demandes de donateurs et d'investisseurs à la recherche d'un placement réellement éthique.

2018 Date de lancement de la SICAV de partage

34 M€ Montant des encours (janvier 2022)

LE MÉCANISME DE PARTAGE



En souscrivant à **Porteurs d'Espérance**, au travers des dons effectués à la Fondation Notre Dame, vous pouvez contribuer au financement du programme Entraide & Éducation qui développe des projets d'entraide, d'éducation et de culture chrétienne. Le gérant de la SICAV, Meeschaert AM, reverse également à la

Fondation la moitié de ses commissions de gestion. Ces versements annuels se feront sous forme d'un don. Dans le cas d'un don, le mécanisme pourra ouvrir droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion mais pas pour l'associé.

100 000 € Montant du « partage » reversé par le gérant à la Fondation Notre Dame en 2021 qui alimente le Programme Entraide & Éducation - Jeunesse

En 2021, ces sommes ont permis de soutenir plusieurs actions parmi lesquelles :

■ INTÉGRER LES RÉFUGIÉS

Lieu de rencontre et de coordination des actions, la « **Maison Bakhita** » vise à améliorer les conditions d'accueil et l'intégration professionnelle, sociale et culturelle des réfugiés dans la capitale.

■ AIDER LES PLUS FRAGILES

C'est à mains nues que les équipes de l'association **Aux Captifs** vont dans la rue vers les sans-abri. Chaque rencontre est une expérience de fraternité pour redonner leur dignité aux exclus de la société.

■ NOURRIR CEUX QUI ONT FAIM

Tout l'été, les bénévoles d'**Août Secours Alimentaire** assurent la distribution de colis-repas afin de permettre à 13 000 personnes de se nourrir quand les autres associations sont fermées.



Benoît Vesco,
Directeur Général,
Meeschaert AM



Aurélie Baudhuin,
Directeur de
la recherche ISR,
Meeschaert AM

PERFORMANCES

Créé en avril 2018, Porteurs d'Espérance dispose maintenant d'un historique suffisamment riche pour en tirer quelques enseignements sur son comportement.

Depuis sa création, sa performance annualisée est supérieure à 3 %¹ et cohérente avec l'allocation de son portefeuille.

Celui-ci est majoritairement composé d'obligations (environ 70 %) destinées à limiter le risque global de la SICAV. Le solde est investi en actions (autour de 30 %) offrant un dynamisme de valorisation sur un horizon de placement de 3 ans.

Depuis sa création, Porteurs d'Espérance a évolué dans un environnement financier riche en événements. Ces cycles ont amené à des baisses des marchés et de la valeur de Porteurs d'Espérance parfois dans un temps très court. Pour autant, chacune de ces phases a vu ensuite une hausse s'enclencher permettant à la valeur de la SICAV de progresser au-delà de ses niveaux précédents.

Sur un horizon de placement moyen terme, l'investissement dans la SICAV Porteurs d'Espérance permet de valoriser son placement de façon attractive dans un environnement où les rendements des marchés monétaires et obligataires sont limités.

Retrouvez le détail sur : <https://meeschaert.com/sicav-partage-porteurs-desperance/>

LE COMITÉ ÉTHIQUE

Un comité éthique se réunit chaque année pour évaluer les choix opérés par le gérant et fournir un certain nombre de repères autour desquels les enjeux sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance peuvent être intégrés de manière pratique.

Parmi les membres de ce comité figurent notamment des clercs spécialisés comme le P. Baudouin Roger (DSE), le P. Brice de Malherbe (bioéthique) mais aussi Agnès de Pétigny, directrice chez Standard and Poor's ou encore une dirigeante du St-Paul's Institute (Royaume-Uni), observatoire éthique anglican du monde financier. Le comité

est présidé par Armand Bongrain, chef d'entreprise. Les hommes et les femmes qui composent ce Comité s'organisent notamment en groupes de travail sur des sujets différents chaque année (les cellules souches, la vision d'une entreprise chrétienne, les GAFA).



QUATRE PRINCIPES PRIS EN COMPTE

- Le **respect de la dignité humaine et de la vie, de son commencement à son achèvement**, les droits fondamentaux de la personne humaine.
- Le **droit à un travail décent**, reconnu par l'Église comme une partie inhérente de la dignité humaine.
- Le **respect de la viabilité écologique de la terre**, notre « maison commune » pour le bénéfice des générations futures.
- L'**objectif partagé du Bien commun** : coopération de tous et respect des règles de la vie sociale, gouvernance d'entreprise équilibrée, équité du traitement des principales parties prenantes de la vie économique.

PERFORMANCES CUMULÉES au 31/12/2021

	Fonds	Indice ²
Depuis la création	13,10 %	12,67 %
Depuis le 1 ^{er} janvier	6,40 %	5,70 %
1 mois	2,05 %	1,19 %
3 mois	2,48 %	1,31 %
6 mois	2,32 %	1,44 %
1 an	6,40 %	5,70 %
3 ans	21,73 %	16,85 %
Volatilité sur 1 an	4,72 %	3,89 %
Volatilité sur 3 ans	8,20 %	7,10 %
Notation moyenne	BBB	

(source Meeschaert AM)

CONTACT **Maxime Vermesse** - Directeur de la gestion privée, Meeschaert
mvermesse@meeschaert.com - 01 53 40 20 20

1. La performance de la SICAV intègre la totalité des frais hors droits d'entrée ou de sortie. La performance de la SICAV est calculée dividendes ou coupons nets réinvestis. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, les performances, classements, prix et volatilités passés ne sont pas un indicateur fiable des performances, classements et prix futurs. La SICAV présentée ne comporte aucune garantie en capital qui peut ne pas être intégralement restitué. Il est recommandé avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'informations clés pour l'investisseur du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert AM et/ou sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque ». Les rapports annuels et périodiques du fonds sont disponibles auprès de Meeschaert AM dans les délais légaux.

2. Indice de référence, revenus réinvestis. L'indice de référence est le composite de 70 % ICE BofAML 3-5 Year Euro Broad Market Index et 30 % MSCI EMU NTR. Ticker Bloomberg indice de référence : EMU2 et MSDEEMUN.